

TARIFS 2026-2027

BTSA ACS'AGRI

	TARIF D'ACCUEIL 1	TARIF DE BASE 2	TARIF SOLIDARITE 3
EXTERNE* <i>Scolarité + Animation et Bureau des étudiants</i>	1 243,00 € soit 124,30 € / mois	1 453,00 € soit 145,30 € / mois	1 663,00 € soit 166,30 € / mois
+ Compte ASETAP** <i>Association des étudiants (Obligatoire)</i>		270,00 € soit 27,00 € / mois	
+ Cotisation diocésaine (Obligatoire)		21,00 € soit 2,10 € / mois	
TOTAL ANNUEL <i>(Prélevé en 10 mensualités)</i>	1 534,00 € soit 153,40 € / mois	1 744,00 € soit 174,40 € / mois	1 954,00 € soit 195,40 € / mois
INTERNAT***		2 920,00 € soit 292,00 € / mois	
FRAIS INSCRIPTION <i>Nouveau dossier</i>		50,00 €	

/!\ IMPORTANT Les places en internat étant limitées, leur attribution dépend de plusieurs critères d'admission qui seront validés par une commission.

Une autre alternative d'hébergement, la base logements qui recense des offres de locations meublées proposées par des particuliers, sera mise à votre disposition dès l'admission Parcoursup, en juin.
Ces solutions d'hébergement (chambres, studios, colocations) se situent principalement à Poisy et dans les communes voisines. Le loyer mensuel moyen est d'environ 500 €.

EXTERNE* :

TARIF 1 | Tarif d'accueil accordé aux familles ayant un revenu fiscal inférieur à :

- 24 017 € pour 1 enfant
- 27 185 € pour 2 enfants
- 29 315 € pour 3 enfants et plus

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence ainsi que les enfants à charge des deux conjoints qui sont pris en compte. Avis d'imposition à joindre.

TARIF 2 | Tarif de base concerne les familles ne pouvant pas bénéficier du tarif d'accueil 1.

TARIF 3 | Tarif solidarité au choix pour aider une famille en difficulté financière.

Compte ASETAP** :

Les dépenses individuelles et ponctuelles (voyages ou sorties à caractère ludique, culturel ou sportif...) sont prises en charge par l'association des étudiants.

INTERNAT*** :

- **Comprend** les repas du soir du lundi au jeudi + les nuitées du lundi au dimanche hors vacances scolaires + les petits déjeuners du mardi au vendredi.
- **Ne comprend pas** les repas du midi. Les étudiants peuvent soit prendre leur repas au restaurant scolaire au tarif de 6,52€ par déjeuner, soit apporter leur propre repas et le consommer au foyer des étudiants, équipé d'une cuisine et accessible librement en semaine comme le week-end.